



Charge Policière sur nos Voies Navigables

On nous signale une recrudescence de contrôles de police et de l'inspection du travail en différents points de nos voies d'eau : à Cuinchy, à Palluel, à Noyon, à Sempigny, à Creil, à Port à l'Anglais, à Andresy...là il y avait même chien et caméra pour garantir l'efficacité du contrôle !!!

Certains esprits coquins m'ont dit que ce déploiement de forces de police pouvait être la réponse du Ministère de l'Intérieur à la présence d'un dangereux malfrat qui a ouvert le feu en différents endroits de la Capitale : le monde de la batellerie serait-il soupçonné d'avoir des complaisances à l'égard des assassins ? On sait que les gens du voyage ont toujours fait l'objet de soins policiers particuliers...sommes nous maintenant classés au rang des terroristes ???

Une autre hypothèse qui me paraît plus vraisemblable mérite d'être avancée : lors du dernier Conseil d'Administration de la CNBA, le Président Dourlent a évoqué DEVANT LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT, l'anomalie que représentait à ses yeux l'existence de bateliers qui conduiraient seul leur bateau sans autorisation ou auraient recours à des travailleurs (ou travailleuses ?) au noir... Le résultat ne s'est pas fait attendre : le CA se tenait le 14 Novembre, et dès le 16, des confrères faisaient état sur Facebook de contrôles en différents endroits !

Merci Monsieur le Président,

Dans le registre des missions de police, Il est difficile d'oublier que les pouvoirs publics, Ministère des transports en tête, n'ont toujours pas répondu à notre question de savoir quels effectifs de Police seraient affectés aux contrôles des pratiques commerciales : visiblement, on préfère dans ces milieux là, exercer la répression contre les bateliers que d'engager des actions préventives visant à imposer le respect des règles aux donneurs d'ordre...question de principe !!!

COURRIER de Jacques DELHAY

A

Mesdames et Messieurs

les Administrateurs

De la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale

Le récent et dernier Conseil d'Administration de la CNBA a été sollicité par son Président, Mr DOURLENT, pour élire les administrateurs en remplacement de MM Verbecke Joël (décédé) et Lhopital Stephan (démissionné d'office par le Président).

Le représentant de La Glissoire, Mr FOUQUIER Andy, a donné lecture du courrier du Ministère qui précise : « ***En l'absence de disposition réglementaire nous proposons de retenir le principe selon lequel est déclaré démissionnaire d'office tout administrateur qui cesse de remplir les conditions d'éligibilité (l'inscription au registre) ou qui ne relève plus de la catégorie à laquelle il appartenait au moment de son élection.*** »

Stephan LHOPITAL ayant été radié du registre (suite à sa cessation d'activité en Juillet) rentre donc dans le cadre des « ***déclaré démissionnaire d'office*** ». Un autre administrateur, Pierre DUBOURG, élu dans le collège des **moins de 500 tonnes** en a été radié et relève aujourd'hui du **collège Salariés**. Il doit donc être déclaré également démissionnaire d'office si l'on applique la « proposition » du Ministère.

J'ai demandé au Président de soumettre au vote du CA de refuser cette proposition du Ministère et de maintenir ces deux administrateurs dans nos rangs : tous deux ont démontré leur capacité à traiter des dossiers complexes et ont montré qu'ils travaillent dans l'intérêt de la profession. A un moment où la batellerie est dans une passe bien difficile, il me semble que nous ne devons pas nous payer le luxe de rejeter la collaboration d'administrateurs efficaces.

Cette mesure est d'autant plus recevable que, dans le mandat précédent, un administrateur, bien que radié du registre, a été maintenu dans sa fonction jusqu'à ce qu'il démissionne à 3 mois de la fin de son mandat.

Le Président a refusé d'ouvrir un débat et de soumettre la proposition au vote. Il a donc décidé seul de démissionner autoritairement Stephan LHOPITAL et refusé d'examiner le cas de Pierre DUBOURG : deux poids, deux mesures !

Ce comportement totalement arbitraire n'a généré AUCUNE réaction des administrateurs présents: cette unanimité touchante dans l'acceptation de ce qu'il convient d'appeler **le mépris des règles les plus élémentaires d'égalité de**

traitement me choque profondément et je ne peux en aucun cas cautionner une telle démarche : j'ai donc indiqué qu'il m'était impossible d'imaginer de continuer de travailler au sein d'une équipe qui pratique l'exclusion, prône le despotisme et s'enferme dans des actes discrétionnaires.

Je dois préciser que j'ai été quelque peu surpris par le mutisme du représentant de l'Etat qui est resté courageusement hors du débat et ne s'est même pas senti obligé de rappeler au moins que l'égalité de traitement était une règle du droit Français. C'est pourtant son service qui a écrit à La Glissoire pour préciser les règles qu'il préconisait en matière de « *déclaré démissionnaire d'office* »

Il faut dire que quelques instants auparavant, ce même commissaire du Gouvernement s'était permis d'indiquer à haute et intelligible voix que l'argent des bateliers versé à la CNBA appartenait à l'ETAT qui était en pleine réflexion sur la perspective de regrouper la CNBA avec d'autres organismes tels que chambre des métiers ou autre... Cela n'a pas eu pour effet de troubler les administrateurs présents auxquels je me suis autorisé à expliquer que la CNBA était le résultat de la lutte des syndicats bateliers, transformée aujourd'hui en administration d'appoint pour remplir des missions qui permettent à l'ETAT de se désengager sur des points de plus en plus nombreux... On aura bien compris que pour parvenir à ces fins, mieux vaut avoir un Conseil d'administration de la Chambre libéré des éléments subversifs, hostiles à de tels choix.

Mon intention première était de donner ma démission du CA de la CNBA pour dire mon opposition totale à ces méthodes dictatoriales d'un autre âge qui desservent les intérêts de la profession. A la demande du bureau de La Glissoire, j'attendrai la réponse du Ministre du Transport au courrier qui lui est adressé par Daniel CLAEYS, Président, pour lui demander de mettre un terme aux méthodes dictatoriales de la Direction de la Chambre.

Cette réponse sera d'un grand intérêt pour mesurer si le Ministère entend créer les conditions pour que la CNBA soit un outil dynamique, performant et transparent, au service du développement du transport fluvial et de la profession. Il serait regrettable que cette réponse confirme la crainte de La Glissoire et de nombreux bateliers qui pensent que le Ministère souhaite un comportement servile de la CNBA qui entérine toutes les orientations des pouvoirs publics.

Je profite de ce courrier pour remercier les 3 Administrateurs qui m'ont transmis leur message de sympathie et leur regret d'apprendre mon intention de démissionner... ils se reconnaîtront et auront tout loisir d'exprimer eux mêmes la nature de leurs propos à mon égard. Je remercie aussi les administrateurs qui ont eu la correction de m'indiquer que les votes concernant le remplacement des postes laissés vacants (par MM Verbecke et Lhopital) avaient été complètement orchestrés par la direction de la Chambre afin d'empêcher ma pauvre personne d'accéder à des postes de responsabilité : je savais déjà que j'étais exclu des jury de permis de conduire (c'est ainsi qu'un jeune n'a pas pu récemment passer son permis pour cause d'absence d'un membre du jury issu de la profession !), et tout le monde sait aussi que les ordres sont donnés pour interdire de me transmettre certains dossiers (notamment sur l'Europe)...

Je termine ce courrier en vous informant que les propos concernant mon projet de briguer la Mairie de Longueil-Annel aux prochaines élections municipales sont des propos sortant de cerveaux dérangés. J'ignore le bénéfice qu'entendent tirer les propagateurs de tels tuyaux percés, et s'ils ne le savent pas eux-mêmes, mieux vaudrait qu'ils aillent consulter.

Jacques DELHAY

Le 21 Novembre 2013

Samedi 16 Novembre 2013

Petit voyage d'initiation organisé par La Glissoire ce Samedi 16 à bord de l'ESMERALDA, depuis l'écluse de Venette jusqu'à l'amont de l'écluse de Janville : ce voyage fait suite à la publication d'une contribution de la Glissoire à la Mission PAUVROS (voir la copie en pièce jointe). Ont participé : deux représentant(e)s de la Région Picardie (Direction des transports), trois de VNF dont Mr Papinutti, DG de l'établissement, le Maire de Longueil Annel (Vice Président chargé des transports à la Région) et le Maire de Thourotte également Député de la circonscription.

Ils ont pu découvrir que la navigation était parfaitement possible jusque Pont l'évêque avec des unités de dimension supérieure à la condition de relever les ponts et de reconfigurer la petite Oise entre Janville et la Bouche d'Aisne,

Les conditions de crue moyenne ont permis de visualiser la réalité des difficultés de franchissement du pont de Compiègne et les risques liés au passage d'unités démesurées.

La décision a été prise de continuer la réflexion en cours et surtout de s'orienter vers un travail de contact avec le tissu économique du secteur pour mesurer les possibilités de mieux utiliser le potentiel des sections existantes et amener des trafics vers le fluvial, sans attendre obligatoirement la réalisation de Seine Nord Europe.

A la Glissoire, nous souhaitons vivement que cette démarche soit retenue dans le prochain contrat de plan Etat-Région (CPER) qui est en phase d'élaboration.

La complicité du petit soleil d'Automne a rendu cette modeste croisière fort sympathique et La Glissoire remercie les participant(e)s d'avoir consacré leur Samedi après midi au monde fluvial...